



1<sup>er</sup> trimestre 2013  
JANVIER - FÉVRIER - MARS

# les infos de **RND**

Ressources Naturelles Développement

À DÉCOUVRIR page 3

**Une nouvelle piste  
pour le stockage  
des chablis ?**

DOSSIER page 12

**L'équilibre forêt-gibier  
en forêt communale**

**Un enjeu majeur  
à tout point de vue**





**Nadine Godet**  
Directrice

## « Innover, ce n'est pas avoir une nouvelle idée mais arrêter d'avoir une vieille idée »

Cette citation, nous la devons à l'inventeur américain Edwin Herbert Land.

Un nom qui ne vous dit vraisemblablement rien, si ce n'est qu'il révolutionna en son temps le monde de la photographie en donnant naissance à l'appareil instantané Polaroid.

Si j'ai pris la liberté de m'appuyer sur ses propos, c'est que je pense effectivement que le succès de nos entreprises, actives dans les domaines de la pierre et du bois (mais peu importe le secteur !) passe par cette capacité à s'écarter des sentiers battus, à se départir de la vieille idée.

Les pages qui suivent en sont une parfaite illustration. Tous les sujets ici abordés mettent en évidence la capacité d'évolution des hommes et des organisations. Même pour un thème comme l'équilibre forêt-gibier en forêt communale, objet de notre dossier, l'expérience menée à Bütgenbach, tout ancienne qu'elle est, témoigne de ce choix d'agir autrement.

Pour les entreprises, le constat est encore plus évident. Le design chez un Mathy by Bols, la hardiesse chez un Lambert Frères, la culture du savoir chez un Girondin Frères... tous cultivent ce "Think different" si cher à Apple.

Et qu'en est-il chez RND ?

La redistribution des cartes entre opérateurs wallons du bois a décuplé notre créativité, nous amenant à faire des choix pour nous concentrer sur l'essentiel.

Je suis impatiente de pouvoir vous dévoiler tous nos nouveaux projets, mais chaque chose en son temps.

Penchons-nous déjà sur ce qui est opérationnel !

Vous l'aurez constaté, nos canaux de communication se sont diversifiés : la vidéo prolonge aujourd'hui la lecture de certains de nos articles.

Les entreprises du secteur peuvent aussi bénéficier de ce nouveau service. Nous réalisons pour elles des capsules vidéo, pour les salons auxquels elles participent, pour leur showroom, pour leur site Internet...

N'hésitez donc pas à nous solliciter si vous avez des besoins dans ce domaine, nous mettrons toute notre expertise à votre service.

Il y a aussi le Workshop Bois 2013 qui se tiendra au Cercle de Wallonie, le 19 avril prochain. Notre savoir-faire d'organiseurs de rencontres est pleinement mis à contribution pour un événement qui se révèle, au moment d'écrire ces lignes, déjà un succès !

L'année 2013 débute à peine, nous aurons plein de choses à nous dire au cours des mois à venir.

Plein de choses qui ne sont ni des idées nouvelles, ni de vieilles idées... simplement des idées qui se veulent pertinentes.

### Réseau bois

- 4 ans et 9 mois sous bâches hermétiques : une nouvelle piste pour le stockage des chablis ? ..... 3
- Un rendez-vous incontournable : WORKSHOP BOIS 19 avril 2013 au Cercle de Wallonie à Namur ..... 8
- La construction bois à l'honneur en province de Luxembourg ... 26
- Concours Woodcraft  
Une vitrine atypique pour la filière bois ! ..... 30

### Réseau pierre

- Regards croisés sur le schiste d'Herbeumont ..... 6
- Faites impression avec du béton ! ..... 23

### Marchés / tendances

- Le métier de parqueteur, entre confiance et vague à "lame" .... 10

## Le dossier du trimestre

- **L'équilibre forêt-gibier en forêt communale**  
**Un enjeu majeur à tout point de vue** ..... 12

### Portrait

- Gros plan sur la Menuiserie Mathy by Bols s.a.  
Une entreprise dynamique entre artisanat et industrie ..... 20

## RND Ressources Naturelles Développement asbl

44, rue de la Converserie - B-6870 Saint-Hubert

Tél. 061 29 30 70 - Fax 061 61 27 32

E-mail : info@rnd.be

[www.portailbois.org](http://www.portailbois.org) - [www.portailpierre.org](http://www.portailpierre.org)

**Équipe de rédaction :** Nadine Godet, Bastien Wauthoz, Pierre Warzée, Laurent Dutrieux, Jérémie Deprez, Frédéric Castaings

Les Infos de RND sont réalisées avec le soutien financier de la Wallonie, de l'Union européenne et de la Province de Luxembourg



Toute reproduction, même partielle, des textes et des documents de ce numéro est soumise à l'approbation préalable de la rédaction.  
Photos © RND sauf indication contraire.



## 4 ans et 9 mois sous bâches hermétiques: une nouvelle piste pour le stockage des chablis?

Le samedi 24 janvier 2009, la tempête Klaus traverse le sud-ouest de la France. Tempête la plus dévastatrice depuis 1999, la forêt des Landes et ses pins maritimes paient un lourd tribut à ce phénomène extrême: 60 % de la superficie est touchée, environ 40 millions de m<sup>3</sup> de bois sont à terre, quatre fois la récolte annuelle. Il faudra attendre plusieurs mois avant que les aires de stockage par aspersion soient opérationnelles. Trop tard, le pin maritime montre déjà des signes de bleuissement de son bois, il est invendable sur les marchés à forte valeur ajoutée, là où l'esthétisme prime. Écarté des meilleurs débouchés, le lambris et le plancher, le manque à gagner est énorme.

Un tel scénario catastrophe, notre région s'y prépare depuis 2005, tirant les enseignements des expériences étrangères et fondant son action sur les spécificités de notre forêt, de notre filière. C'est dans ce cadre que le 28 février dernier, à Eupen, des grumes d'épicéa stockées depuis presque cinq ans ont été extraites des bâches hermétiques qui les protégeaient. Comment le bois est-il ressorti de cette épreuve? Que penser de cette méthode alternative de stockage? Quelle place lui réserver? Benoit Jourez du Laboratoire de Technologie du Bois du DEMNA (Département de l'Étude du milieu naturel et agricole) nous a apporté son éclairage et nous a conviés à l'ouverture de la poche étanche. Entre supputations et réalité des bois extraits après cinq ans, suspense...



Jeudi 28 février 2013: Benoit Jourez et Simon Riguelle devant le stockage sous bâches qui sera bientôt ouvert, en public.

Depuis 1990, date des dernières grandes calamités qui ont meurtri nos forêts, la Wallonie est particulièrement épargnée par les aléas climatiques. Touchons du bois!

Pour autant, les pouvoirs publics ont fait de la gestion des crises, surtout dans un contexte de risques naturels, une de leurs priorités. « Depuis longtemps, la DGO3, Direction Générale Opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement, travaille sur le sujet des tempêtes » relève Benoit Jourez. « En 2005, nous avons commencé à développer, à l'initiative du Directeur général Claude Delbeuck, un plan de crise spécifique à la problématique "chablis", car un tel phénomène

pénaliserait toute l'économie de la filière. Ce plan est opérationnel depuis 2009 ».

### Plan "chablis", en résumé...

Un jeune chercheur, Simon Riguelle, a été la cheville ouvrière de ce colossal chantier. « Simon a commencé par réaliser une grosse étude bibliographique qui a mis à jour un point primordial: il faut bien gérer la crise si l'on veut éviter la perte de matière! En d'autres termes, il faut être prompt à réagir et il importe d'organiser toutes les étapes pour ne pas avoir de goulots d'étranglement lors de la mobilisation des bois ».

Sans rentrer ici dans le détail du plan de crise "chablis", celui-ci méritant un article à part entière - vraisemblablement un sujet qui sera traité dès notre prochain rendez-vous - notons que « le plan "chablis" wallon a été élaboré pour constituer un outil d'aide à la décision pour guider les choix politiques, stratégiques et économiques de l'ensemble de la filière ».

De manière pratique, « on a segmenté toutes les étapes de la mobilisation des bois. En premier, avant la crise, nous avons réalisé un inventaire de l'état de l'art: notre forêt, les hommes, les moyens, le potentiel de transformation... Au moment de la catastrophe, la force de notre plan est de permettre, en 72 heures, de connaître l'étendue des dégâts. En effet, grâce

Stockés durant presque cinq ans, ces 60 m<sup>3</sup> d'épicéa inscrivent un nouveau record de durée pour ce type d'essence.





à l'Inventaire Permanent des Ressources Forestières de Wallonie (IPRFW) et ses placettes, nous connaissons très bien notre forêt. Il est possible d'envoyer les agents forestiers sur les points d'inventaire, en moyenne une dizaine par agent, pour être en mesure de caractériser rapidement l'étendue des dégâts. On a assez rapidement une idée relativement précise des volumes renversés par essence, par âge, par diamètre... à l'échelle de la région».

Pilier central dans la gestion d'une crise "chablis", « nous avons créé un logiciel basé sur la théorie de la dynamique des systèmes. Il permet le suivi de la crise et va prendre en compte les volumes à terre, les répartitions par essence, par âge, le moment dans l'année, les machines disponibles... et des informations relatives aux pays limitrophes touchés par le phénomène. De quoi mettre en parallèle les volumes avec les flux et détecter les goulots d'étranglement ».

Hors contexte "chablis", le logiciel a permis de réaliser des dizaines de simulations, en faisant varier tous les paramètres imaginables. « Nous nous sommes focalisés sur les deux essences les plus sensibles aux tempêtes, l'épicéa et le hêtre. Dans la majorité des scénarios testés, on observe que c'est le stockage et la capacité de transport qui pénalisent une bonne mobilisation des bois à terre ». Or résoudre le premier point, le stockage, c'est déjà apporter une solution au second.



1742 jours plus tard, le bois n'a pas bougé. Juste un peu d'eau sous le paquet et une moisissure superficielle et éparse.



Pour la stabilité de la pile, des entailles sont pratiquées aux extrémités des traverses.

## Un mode de stockage alternatif

En matière de stockage des bois chablis, trois techniques sont généralement privilégiées :

- la voie sèche, qui favorise le ressuyage naturel des grumes écorcées et empilées croisées,
- la voie humide, qui permet de maintenir les bois à l'état saturé, soit par aspersion, soit par immersion dans l'eau.

Dans les années nonante, les Allemands ont développé une nouvelle approche: le stockage sous bâches hermétiques. Le Laboratoire de Technologie du Bois du DEMNA, en association avec l'Université de Liège (Gembloux Agro-Bio Tech) et le Département Nature et Forêts (DNF), a expérimenté cette voie prometteuse.

« Nous avons stocké 60 m<sup>3</sup> de grumes d'épicéa sur un terrain proche d'une maison forestière à deux pas du barrage d'Eupen ». Un endroit choisi justement pour cette proximité avec l'agent forestier local, la présence de quelques chablis de 2007, la présence d'une pâture traversée par un chemin empierré, et une certaine discrétion au regard d'éventuels individus mal intentionnés.

« Le 22 mai 2008, la société allemande Wood Packer est venue procéder à la mise sous bâches des bois. Le principe est basé sur une double couche de bâches en polyéthylène. Les deux enveloppes sont rendues parfaitement hermétiques grâce à une soudure thermique. Ainsi, à l'intérieur du silo, on prive d'oxygène les micro-organismes susceptibles de dégrader le bois. Moins de 72 heures après avoir enfermé les grumes dans la poche étanche, le taux d'oxygène était passé en dessous de 1 %, seuil critique à ne pas dépasser ».

Tous les quinze jours, Monsieur Schiffers, l'agent forestier du DNF est venu mesurer le taux d'oxygène, celui du CO<sub>2</sub> et la température à l'intérieur des bâches.

À quelques jours de l'ouverture du silo, Benoit Jourez se montrait confiant, lâchant « je n'ai pas de craintes pour le 28 février. Tout s'explique scientifiquement et les taux mesurés sont toujours restés dans la fourchette attendue. C'est la pre-





mière fois qu'on stocke des épicéas aussi longtemps, mais je suis confiant dans la méthode! ».

## 28 février, jour de vérité

Ce n'est que plus tard, à la fin de cette journée marathon, qu'un Benoit Jourez apaisé et blagueur l'avouera en petit comité : « J'ai passé une mauvaise nuit, difficile de trouver le sommeil ». Benoit, juré, ceci restera un secret entre-nous...

Mais plus sérieusement, quoi de plus normal que cette tension passagère, quand après 1742 jours hors de portée des yeux, ces bois allaient se dévoiler devant un public pour le moins étoffé, les forestiers et les représentants de la filière bois avaient massivement fait le déplacement. Autre défi du jour, non seulement on allait découvrir ces grumes, mais un scieur local, Bill Sägewerk A.G. de Heppenbach (Amblève), avait acheté ce lot qu'il comptait scier en public l'après-midi même.

Pas de roulement de tambour, pas de suspense hitchcockien, les bois sont sortis merveilleusement conservés de cette épreuve.

« Deux petites angoisses tout de même », rapporte Benoit Jourez. « Tout d'abord la forte

odeur au moment d'ouvrir la poche. Alors que nous n'avions pas encore vu les grumes, cela a pu paraître inquiétant. Mais en fait, il s'agissait simplement d'une odeur passagère, liée à des processus biologiques anaérobies ». La seconde appréhension est venue de l'aspect des bois, certaines grumes étaient revêtues partiellement de moisissures blanches. « Certaines personnes dans le public en ont tiré des conclusions hâtives. Ce duvet superficiel recouvrait l'écorce et certaines sections transversales des grumes, sans laisser apparemment de traces dans le bois. D'ailleurs, on a pu s'apercevoir que ce n'était pas grave. L'écorce adhérait parfaitement au bois, un signe positif qui atteste de l'état de fraîcheur des bois ».

À midi, un grumier de l'entreprise Pohlen d'Eu-pen chargeait la moitié des 60 m<sup>3</sup> de bois, avec pour destination la scierie Bill. À 13h30, une forte délégation de scieurs de résineux wallons convergeait vers Heppenbach. En fin de ligne de production, jaillissaient des commentaires tels que « je suis très étonné par la qualité de ces bois après cinq ans de stockage » ou « je ne m'attendais pas à un résultat aussi bon » ou encore, émanant du scieur Erwin Bill, « rien ne différencie ces bois de ce que je scie habituellement, si ce n'est qu'ils me paraissent un peu plus colorés ». Une particularité impossible à déceler pour le profane.

Pour lever tout doute sur les qualités mécaniques de ces bois, « cinq billons ont été prélevés il y a cinq ans parmi ces grumes. On les a sciés, puis stockés. Cinq bois extraits des bâches vont également suivre le même cheminement pour faire des comparaisons. Mais vu l'aspect extérieur des sciages réalisés à Heppenbach, je crois qu'il s'agit là d'une formalité. Ces bois ont toute leur place en première qualité ».

## Quelle suite possible ?

Si dans le cas présent, l'idée était de vérifier la faisabilité de la méthode sur base de 60 m<sup>3</sup> de bois, on peut envisager d'en stocker beaucoup plus. Pour Benoit Jourez qui cite les rares retours d'expérience de stockage réalisés en Allemagne et en France, « pour des grumes, le mieux est de constituer des paquets entre 75 et 200 m<sup>3</sup> par poche, et pour les billons, entre 150 et 600 m<sup>3</sup>. Ces quantités garantissent le meilleur retour sur investissement, sachant que plus la durée de stockage est longue, plus le système par bâches se révèle compétitif ».

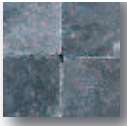
Sur base du seul critère financier, le stockage sous bâches se révèle moins compétitif que la méthode sous aspersion pour des durées de stockage inférieures à 4 ans. Mais cette dernière présente des inconvénients, évoquons simplement les besoins importants en eau, les effluents qui pourraient constituer une source de pollution et le suivi journalier indispensable. Par rapport au stockage par voie sèche, qui ne peut s'envisager que pour de courtes durées, il s'avère nettement plus coûteux.

Finalement, comme le précise avec bon sens Benoit Jourez, « il s'agit d'une technique alternative qui a toute sa place aux côtés des autres. Elle a de nombreux avantages dont celui de ne pas produire de déchets, les bâches étant réutilisées en agriculture. Cette méthode est sûrement amenée à se développer et à se démocratiser, notamment en Wallonie ». ■

En sortie de la ligne de production de la scierie Bill, rien ne différencie ce bois stocké sous bache d'un autre coupé la veille. Il finira d'ailleurs avec les autres bois de qualité.



Découvrez quelques moments forts de cette journée, en vidéo, sur notre site [www.rnd.be](http://www.rnd.be)



# Regards croisés sur le schiste

Cet article est le premier d'une série qui vous invite à la découverte de réalisations récentes et/ou remarquables qui mettent en valeur des pierres issues de la province de Luxembourg. Nous allons vous montrer comment les intégrer dans des projets architecturaux modernes, vous donner envie de les utiliser, vous apporter des conseils et avis de terrain de spécialistes et acteurs. Commençons notre tour d'horizon avec une pierre emblématique: le schiste ardoisier!

## Pourquoi aller chercher la pierre ailleurs quand on l'a chez soi!?!

Ainsi s'exprime Michel Hardy, bourgmestre de Bertrix, quand nous lui demandons pourquoi la Commune de Bertrix a choisi la pierre des Ardoisières d'Herbeumont pour l'extension de sa maison communale. Quant au choix de la pierre comme parement de façade, c'est son "implication dans



Bourgmestre de Bertrix suite au décès d'Olivier Boclinville en 2010, Michel Hardy a été reconduit dans ses fonctions à l'issue du scrutin communal de 2012. Michel Hardy est également Président du GAL « Racines et Ressources en pays de Lesse, Lhomme et Semois » (cfr infra). Son souhait le plus cher? Créer un Parc naturel dans le S-O de la province du Luxembourg pour mettre en évidence la richesse de ses ressources naturelles.

Festival de tons dans le schiste d'Herbeumont



Entrée principale - Bastogne War Museum



les GAL (ndlr: Au fil de la pierre, puis Racines et ressources) qui [lui] a permis de découvrir et d'apprécier encore plus la pierre dans les aménagements publics". Le choix n'était pas évident. En effet, l'ancien bâtiment est paré de grès avec de la pierre bleue aux angles. Alors, pourquoi avoir choisi du schiste tout-venant brun?"Le tout venant, c'est une question de goût et le ton brun, c'est pour rompre avec l'ancien bâtiment. On voulait faire une différence entre les deux ailes. Et puis, c'est plus gai, plus vivant que la pierre bleue".

Autre grand partisan du schiste ardoisier, l'architecte Francis Simon de La Roche-en-Ardenne. "J'aime bien le caractère allongé des parements en schiste qui force le maçon à rester à l'horizon-

Panorama-Bastogne War Museum

taile". Mais, il n'est pas pour autant un inconditionnel de la pierre. "Je ne l'utilise que dans la mesure où elle s'insère dans le paysage architectural et naturel, et en fonction des possibilités financières du maître d'ouvrage. J'essaie toujours d'utiliser la pierre la plus locale possible pour faire vivre la région".

À l'instar de Michel Hardy, Francis Simon préfère le tout-venant "brun": "Elle a un chatoiment très intéressant avec des couleurs, des bleus, des rouilles, des bruns, des mauves et des noirs. C'est vraiment très varié surtout [quand] elle commence à prendre sa patine plus rouille. [...] Je n'aime pas trop les pierres équarries ou sciées parce qu'alors la maçonnerie ressemble à un mur en brique. J'aime mieux que ça reste un peu sauvage avec des joints qui rétablissent la planéité".

## Halte au maniérisme qui ne respecte pas la "nature" de la pierre

Francis Simon a une idée bien précise de la "bonne" manière d'utiliser la pierre en architecture. Et, s'il se montre ouvert à tous les usages, il ne cache pas ce qu'il aime et n'aime pas. "Je préfère toujours une pose "à l'ancienne" avec un joint qui rétablit l'assise horizontale du mur, pour des raisons de stabilité, et pour des raisons esthétiques. Si on laisse les maçons faire, on perd cette horizontalité et l'œil finit par se balader n'importe comment. Mais je n'en suis pas arrivé à imposer des joints de presque 10 cm tous les 70 cm. C'est une mode à laquelle je ne souscris pas. C'est un peu un maniérisme qui ne respecte pas la "nature" de la pierre". Il ne faut pas longtemps avant qu'il n'ajoute: "Aujourd'hui, on pose des pierres reconstituées, on utilise des plaquettes. Je n'aime pas trop, mais c'est toujours mieux que de coller des dalles à même la façade. Ça c'est hor-



# d'Herbeumont



Ingénieur civil architecte de l'ULG (1965) Francis Simon fut l'élève de Jean Lemaire. Il a enseigné pendant 35 ans à l'Université de Louvain les technologies de l'architecture et plus particulièrement les constructions et structures en bois. De 1971 à 1982, il a été le Directeur technique du Fonds de Formation professionnelle de la construction. Son cabinet d'architecture se trouve à La Roche-en-Ardenne.

rible!". Et quand on lui demande son avis sur l'utilisation de gabions en façade: "Je ne suis pas pour. Je trouve ça un peu... chacun à son point de vue, quoi! Dans cinquante ans quand les ferrailles vont commencer à rouiller, on en reparlera... Il y aura toujours de la déglingue quelque part. Il faut vraiment s'assurer de la durabilité des matériaux". La durabilité des édifices qu'il construit est au cœur de ses préoccupations d'architecte. D'ailleurs, "le problème de la pose de la pierre à sec est celui de la responsabilité. Qui va assurer la durabilité d'un mur à sec? Il faut savoir rester prudent et se prémunir contre l'hyper-judiciarisation de notre société... À la moindre anicroche, on est parti vers la gloire!". Et, c'est le même souci qui l'amène à abandonner les joints en creux: "Je ne suis pas pour ce type de pose

car, dans le temps, cela risque de très mal se tenir (humidité, infiltration, etc.). Sans parler du risque d'écaillage sous l'effet du gel, très prégnant avec un schiste ardoisier".

## La pierre et les maçons, deux ressources inépuisables?

"Je n'ai jamais eu de problème [d'approvisionnement] avec Herbeumont.", nous confie Francis Simon, "En général, les entrepreneurs sont satisfaits. Il y a bien quelques déchets et il ne faut pas hésiter à remballer un big bag avec des pierres de fin de production qui sont souvent de moins bonne qualité. Le tout-venant est toujours disponible si on s'y prend à temps. Par contre, ce n'est pas le cas des pierres d'angles et des têtes de moule...". Et la pierre ne devrait pas venir à manquer de si tôt. Michel Hardy est fier des carrières installées sur sa commune. "Ils travaillent bien et on n'a aucun souci avec les riverains. Les carrières ont demandé des extensions et ça s'est très bien passé. Même pour une extension en zone Natura 2000 pour laquelle nous sommes en contact permanent avec le DNF". D'ailleurs, Michel Hardy n'hésite pas à faire la promotion de la pierre, mais "difficile d'imposer la pierre à des particuliers quand la construction en blocs et briques est moins chère. Mais notre bâtiment est une belle vitrine pour montrer la pierre de notre commune".

Par contre, les deux hommes ne semblent pas d'accord sur la disponibilité des maçons de pierre. Pour Michel Hardy: "La main-d'œuvre et les maçons de pierre deviennent de plus en plus rares". Alors que Francis Simon nous confie n'avoir jamais eu de difficulté de trouver un maçon et insiste même sur leur qualité: "Je n'ai jamais eu à me plaindre des maçons des entreprises du coin. Même des jeunes! On a à La Roche un des champions de la pose de la pierre. Il est tout jeune, il a

appris avec un bon maçon local. Il a été décrocher pas mal de prix un peu partout, même au Japon". Et de poursuivre: "Tout dépend de la personne, s'il aime son métier ou pas... Si on tombe sur une équipe et que ça ne va pas, on en discute avec l'entrepreneur et il change l'équipe. Mais là, c'est une question de direction de chantier".

## Au prochain épisode...

...nous aborderons d'autres pierres de notre province et nous irons à la rencontre de ces maçons et de ces entrepreneurs qui aiment la pierre naturelle et qui en ont fait un atout pour leur carrière. ■



Inscrit dans le cadre de l'initiative européenne LEADER, un GAL (Groupe d'Actions Local) est un ensemble de partenaires publics et privés représentatifs de l'activité socio-économique d'un territoire et qui se regroupent pour concevoir et mener un plan de développement dans le cadre d'une stratégie territoriale. Situé sur le territoire des communes de Bertrix, Herbeumont, Libin, Tellin, Saint-Hubert, le Gal « Racines et Ressources en pays de Lesse, Lhomme et Semois » met en œuvre, sous la présidence de Michel Hardy, des actions multisectorielles destinées à valoriser et promouvoir les ressources naturelles et culturelles du territoire (2008-2013).



Retrouvez un complément vidéo  
à cet article sur [www.rnd.be](http://www.rnd.be)

# Workshop Bois

## 2013

Un rendez-vous incontournable :

**WORKSHOP BOIS** • 19 avril 2013 au Cercle de



### (Re) Positionner le secteur wallon du bois

**Objectifs du Workshop Bois ?** Que les professionnels belges du secteur bois fassent du business entre eux. Mais surtout qu'ils se fournissent en Wallonie.

Car ils ne le font pas assez voir pas du tout... qu'ils soient flamands, bruxellois et même wallons, qu'ils appartiennent aux secteurs de la paletterie, du bois d'emballage, du meuble, de la construction, du panneau ou du négoce.

Pour qu'une filière bois existe chez nous, il faut que tout le monde se serre les coudes, à commencer par les entrepreneurs entre eux.

Développer le réflexe « **se fournir en Wallonie** auprès de nos scieurs, exploitants forestiers et

chantiers de découpe de feuillus et/ou du résineux » c'est le concept du Workshop que RND organise le 19 avril prochain au Cercle de Wallonie (Namur).

Jérémie Deprez est la cheville ouvrière du Workshop. Pour lui, « *Le but du salon sera de mettre les entreprises en contact, de créer un réseau, de provoquer la rencontre, d'accélérer les prises de contact. Certaines sociétés pourraient collaborer avec des PME proches et utilisent des produits ou services venant d'ailleurs. Souvent à cause d'un manque d'information. Le Workshop Bois du 19 avril prochain compte donc bien mettre un coup de projecteur sur nos entreprises wallonnes* ».

En une journée, les entrepreneurs, les responsables d'achats... pourront prendre des contacts qu'ils auraient peut-être mis des mois à avoir.

### Déjà plus de quarante entreprises inscrites

Peut-être, dans les prochaines années, étendrons-nous le concept du salon à la Grande Région. En attendant, « *il faut réussir cette première édition, on compte déjà une quarantaine d'inscrits mais nous aimerions atteindre la barre de la soixantaine* ».

À partir de 13 h jusqu'à 17 h, les participants pourront se rencontrer soit spontanément, soit en ayant préalablement convenu d'un rendez-vous s'ils le souhaitent. En fin d'après-midi un cocktail sera sûrement le théâtre de nombreuses poignées de main et autres signatures de contrats.

Les professionnels intéressés sont invités à s'inscrire et à préciser leurs souhaits et demandes, pour le 5 avril 2013 au plus tard, via



Une initiative de :

OFFICE  
ÉCONOMIQUE  
WALLON | du BOIS

En collaboration avec :



hout bois  
info





COMMUNIQUÉ DE LA FÉDÉRATION  
NATIONALE DES SCIERIES

# 5<sup>e</sup> édition de la Conférence Internationale des Sciages Feuillus

BRUXELLES • 18-20/09/2013

Après Paris-Versailles en 2005, Stuttgart en 2007, Vienne en 2009, Brasov en 2011, Bruxelles accueillera les 18, 19, 20 septembre 2013, la **5<sup>e</sup> édition de la Conférence Internationale des Sciages Feuillus** organisée par la **Fédération Nationale des Scieries** avec le concours de l'**Organisation Européenne des Scieries**.

Le programme définitif n'est pas encore établi mais il devrait se ventiler comme suit :

## Mercredi 18 septembre 2013

- Installation des délégations étrangères à l'Hôtel Sofitel Europe (place Jourdan)
- Lunch
- Départ en autocar pour des visites professionnelles
- Soir : Dîner de Gala

## Jeudi 19 septembre 2013

- 9h : Ouverture de la Conférence (Thèmes : approvisionnement des entreprises en grumes - développements des marchés dans le monde - débouchés de demain, réalités, espoirs et tendances). Des orateurs européens, américains et asiatiques se succéderont à la tribune et animeront les débats (traduction simultanée en 3 langues).
- 12h – 13h30 : Lunch
- 13h30 – 17h : Poursuite de la Conférence

N.B. : Un programme alternatif pour les accompagnants est prévu.

- 18h : visite guidée (1 guide par langue) de l'Hôtel de Ville de Bruxelles suivie d'une réception dans la Salle des Mariages.

## Vendredi 20 septembre 2013

- Programme à définir : Visite au Parlement Européen (?) - Rencontres-débats avec des Députés Européens sur l'avenir des forêts dans l'UE et leur fonction socio-économique (?)
- 13h : Clôture de la 5<sup>e</sup> Conférence Internationale des Sciages Feuillus

**RENSEIGNEMENTS :** f.ruchenne@houtinfobois.be

## Wallonie à **NAMUR**



Le formulaire adéquat on line : [www.workshopbois.rnd.be](http://www.workshopbois.rnd.be)

La participation à cette rencontre est entièrement prise en charge par le Ministre wallon de l'Économie par le biais de la convention - cadre entre le Gouvernement wallon et RND. Si aucune contribution financière n'est demandée aux entreprises, l'inscription préalable est cependant indispensable.

Toutes les précisions utiles (programme et horaire détaillés, confirmation RV...) peuvent être obtenues auprès de Jérémie Deprez.

### Contact :

RND asbl  
DEPREZ Jérémie  
Tél. 061/29.30.70 - [j.deprez@rnd.be](mailto:j.deprez@rnd.be)



Cercle de Wallonie de Namur.

# Le métier de **parqueteur**, entre confiance et vague à "lame"

L'univers du parquet, l'évolution de ses produits et de ses métiers, Jean-Charles Girondin les connaît particulièrement bien pour les vivre quotidiennement. Lui qui a débuté dans cette branche en 1991, alors simple ouvrier, est aujourd'hui administrateur-délégué de l'entreprise "Girondin Frères SA", installée à Wavre. Depuis 1998, date de sa création, cette société offre son savoir-faire aux particuliers, aux investisseurs et aux entrepreneurs dans toutes les spécialités: la pose de parquets neufs, la rénovation ou la restauration. À la tête d'une équipe d'une petite dizaine d'employés, Jean-Charles Girondin a hissé sa structure parmi les références reconnues en Belgique.

Sans aucune arrière-pensée personnelle, il a accepté de nous rencontrer, animé par la seule ambition de dresser un état des lieux d'un secteur en pleine mutation, aux prises avec une concurrence étrangère déloyale... mais qui reste néanmoins confiant dans l'avenir!

## Le contrecollé en vedette

« Il y a vingt ans, on travaillait tout en parquet massif. Ces dix dernières années, la tendance s'est inversée vers les parquets stabilisés » note Jean-Charles Girondin. Chiffres à l'appui, il relève que « les contrecollés représentent désormais 70 % du marché, dans un secteur où la proportion de revêtements de sol du type parquet augmente chaque année. Il y a une décennie, nous étions à quelques %, maintenant à plus de 15 % du marché, au détriment des autres matériaux de sol ».

Un secteur en croissance, une gamme de produits plus large, le tableau semble idyllique... et pourtant.

« Aujourd'hui, avec les contrecollés, qui sont souvent des produits finis d'usine, beaucoup de gens posent eux-mêmes. C'est tout un segment qui échappe aux professionnels ».

Plus grave, « le climat économique s'est énormément détérioré. Les exigences du client sont toujours plus importantes avec un budget sans cesse rogné. Des entreprises acceptent de poser des parquets sans avoir la moindre compétence. Rien d'étonnant au fait qu'au CSTC [N.D.L.R. : Centre Scientifique et Technique de la Construc-



Jean-Charles Girondin est particulièrement confiant dans l'avenir, mais il souhaite garder un savoir-faire européen.

tion], la majorité des avis techniques donnés pour les revêtements de sols concernent le domaine du parquet ».

Malheureusement, le métier de parqueteur est très méconnu, dans un secteur où les erreurs sont légion. Comme le souligne Jean-Charles Girondin, « la valeur ajoutée d'un bon parqueteur tient dans sa connaissance du métier, la qualification de son personnel, son suivi constant des dernières évolutions techniques. Et, elles sont nombreuses ! ».

En effet, la manière de construire a profondément changé en quelques années. « L'étanchéité du bâtiment change la donne. Avant, on rencontrait plutôt des problèmes d'excès d'humidité, avec une dilatation des lames du parquet. À l'heure actuelle, nous sommes plutôt confrontés à des problèmes de dessiccation du bois. Le manque d'humidité provoque une rétraction, un cintrage des lames de bois, voire une détérioration plus grave de l'ouvrage... ».

Le chauffage par le sol est également, parfois, source de problèmes. « Les parquets contrecollés sont parfaitement adaptés à ce type de configuration, mais il y a tant de systèmes de chauffage par le sol qu'il est difficile de choisir la bonne référence. Poser le bon geste est extrêmement compliqué et seule une entreprise spécialisée dans le parquet, qui est au courant de toutes les subtilités,

peut prendre la bonne décision ». Mais l'homme reste humble, estimant que « l'expérience, ce n'est ni plus ni moins que la somme des erreurs commises. On sait de quoi on parle, même si nous ne sommes pas à l'abri d'un faux pas ! ».

## Pour une harmonisation européenne

La parqueterie "Girondin Frères SA", comme l'essentiel de ses confrères, travaille avec des fournisseurs belges et européens. Pour Jean-Charles Girondin, c'est une fierté de pouvoir proposer des parquets européens dans les nouveaux immeubles qui fleurissent ici et là. « Souvent, ces réalisations tendent vers des gammes fabriquées en Asie. Certains fabricants européens font des efforts considérables pour s'ajuster, à quelques cents près, sur les prix asiatiques. Et là, le client choisit toujours le produit européen ».

Mais la grande menace, il ne la situe pas en Asie, mais bien en Europe. Pour lui, « il serait grand temps que l'Union européenne équilibre les charges sociales et l'imposition dans l'Europe des vingt-sept. Nous sommes confrontés à une concurrence déloyale en provenance des pays de l'Est ».

Autre chantier prioritaire à ses yeux, « dont nos politiques devraient traiter en toute urgence,

*c'est bien celui des associés actifs, à mon sens. Dès lors que nous acceptons tacitement ce statut de faux indépendant, majoritairement sous-payé, cela favorise le déséquilibre croissant de notre économie déjà boiteuse. En effet, ces personnes ne produisent chez nous que très peu de charges sociales et d'impôts, or, notre système social qui demeure un exemple mondial, doit se nourrir de travailleurs taxés de manière équitable, proportionnelle à nos besoins futurs en termes de pension, frais médicaux et allocations en tout genres. Qu'ils soient salariés ou indépendants, comment peut-on encore prétendre à un futur commun lorsque nous encaissons de tels écarts grandissants ? Et ne parlons même pas du flux de travailleurs assujettis en leur pays d'origine qui inonde notre marché ! ».*

## Le GT Parqueteurs

*« Malgré la crise et les concurrences déloyales, il y aura toujours des parqueteurs »* clame, optimiste, Jean-Charles Girondin. *« La crise, telle que nous la traversons en ce moment, permet de revenir à un investissement plus stable : l'épargne d'aujourd'hui produit un intérêt insignifiant, la bourse ne rapporte quasi plus rien sans risque. Les gens se tournent alors vers une économie plus saine qu'est le placement immo-*

*bilier. Cela contribue, sans qu'ils ne le ressentent comme tel, à produire de la richesse intérieure, cela nous fait donc tous vivre ».*

Mais il ne faut pas mésestimer une gestion rigoureuse, *« une des qualités d'un bon entrepreneur moderne, qu'il soit artisan ou chef d'entreprise, aussi talentueux soit-il dans son métier, est l'opiniâtreté avec laquelle il s'acquittera de toutes ces paperasses ô combien compliquées et rébarbatives mais tellement importantes au bon fonctionnement de son entreprise. Plus que jamais, les métiers manuels n'appellent plus uniquement au noble art du métier, mais aussi et sûrement à une partie intellectuelle grandissante ».*

Pour ce professionnel aguerri, *« il est primordial de se fédérer pour mieux appréhender les marchés de demain et progresser ensemble ».*

Grâce au GT parqueteurs, à savoir le groupe de travail parqueteurs de la Fédération Wallonne des Menuisiers Belges (FWMB), *« nous sommes une vingtaine de professionnels et nous travaillons notamment à partager et à promouvoir nos connaissances et notre savoir-faire auprès du grand public et des autres professionnels de la construction ».*

Grâce à des réunions qui se passent au siège de la FWMB, à Jambes, *« nous sommes très actifs*

*en matière d'échanges en tâchant de se voir tous les deux mois pour se relater nos différentes expériences. Nous avons également l'humble ambition de réunir le plus de membres possible pour aider le professionnel à exercer son métier dans les meilleures conditions possibles ».*

Alors qu'en Wallonie, on estime qu'il existe une centaine de parqueteurs, dont trente affiliés à la FWMB, cette vingtaine de professionnels constitue un socle fort pour défendre cette profession. Ce GT a d'ailleurs établi un label de qualité pour la profession. *« Cet emblème doit devenir un gage de qualité pour le particulier et aux yeux des architectes »* lance Jean-Charles Girondin, qui y voit également le moyen de fédérer encore plus de parqueteurs.

Si vous êtes parqueteur et que cette initiative vous séduit, n'hésitez pas à vous joindre à ce groupe :

### FWMB - GT Parqueteurs

Avenue Prince de Liège 91/6

5100 Jambes

Tél. : 081 / 20 69 22

E-mail : [info@lesparqueteurs.be](mailto:info@lesparqueteurs.be)

Site : [www.lesparqueteurs.be](http://www.lesparqueteurs.be)

Si le client attache une grande importance à l'aspect extérieur de son futur parquet, c'est le professionnel qui sera le plus à même de choisir le bon produit, en fonction des contraintes.



# L'équilibre forêt-gibier en forêt communale

## Un enjeu majeur à tout point de vue

Les élus de commune forestière sont régulièrement amenés à prendre des décisions pointues pour la gestion du capital forestier communal. Exercice délicat pour les non-initiés n'ayant pas de formation en la matière.

Voilà pourquoi RND et l'Union régionale des Communes forestières de Champagne-Ardenne ont réalisé, dans le cadre du programme européen EUROWOOD IV, une série de fiches techniques destinées aux élus des communes transfrontalières (Wallonie - Nord Pas-de-Calais - Champagne Ardennes). Pour cet important travail les deux organismes ont pu compter sur le soutien et la collaboration de l'ONF et du DNF (Direction des Communes Forestières - Monsieur Etienne Gérard, Directeur). L'objectif: informer et accompagner les élus dans leur rôle décisionnel en vulgarisant les aspects techniques, législatifs et sociaux de la gestion forestière. Le résultat: 6 fiches techniques renfermant chacune les précieux conseils d'une thématique spécifique.

Parmi ces thématiques, il en est une que nous avons rarement abordée dans les Infos de RND: l'équilibre forêt-gibier. Une thématique complexe qui implique des acteurs aux attentes et aux points de vues parfois très différents donnant souvent lieu à des débats mêlant raison et passion. C'est pourtant un aspect primordial de la gestion forestière car il influence profondément toutes les fonctions de la forêt, depuis la production de bois jusqu'à la préservation de la biodiversité en passant par l'accueil touristique.

## L'ÉQUILIBRE FORÊT-GIBIER

Souvent les communes forestières se demandent s'il est possible de concilier la chasse avec les autres enjeux forestiers (production de bois, protection de la nature, accueil du public). Question bien légitime car en tant que propriétaires forestiers, les communes forestières sont des acteurs centraux de la gestion des populations de gibier. En effet, location du droit de chasse, plan de chasse, choix de gestion des peuplements forestiers, sont autant de domaines dans lesquels les élus sont amenés à se positionner ou à prendre des décisions impactant l'équilibre forêt-gibier.

### Le gibier

La forêt a toujours un propriétaire, privé ou public ; à l'inverse la faune sauvage n'appartient à personne, on parle de « res nullius ». Sanglier, cerf et chevreuil sont les principales espèces de grand gibier.

Outre les empreintes que le gibier laisse sur le sol et les signes sonores (le brame du cerf par exemple), les indices de présence du gibier vont être liés à son mode d'alimentation (abroutissement, écorçage, boutis, vermillis) et à son comportement (frottis, souille, houzure, bauge).

### Notion d'équilibre forêt-gibier

L'équilibre agro-sylvo-cynégétique consiste à rendre compatibles, d'une part, la présence durable d'une faune sauvage variée et, d'autre part, la pérennité et la rentabilité économique des activités agricoles et sylvicoles. L'équilibre sylvo-cynégétique ou équilibre forêt-gibier tend à permettre la régénération des peuplements forestiers dans des conditions économiques satisfaisantes pour le propriétaire et favorables à la biodiversité.

### Évaluation de l'équilibre forêt-gibier

La mise en place d'une gestion rationnelle du gibier nécessite d'en suivre les populations (distribution géographique, évolution des effectifs et du recrutement annuel). Un tel suivi permet de déterminer au mieux les objec-

tifs de prélèvement, d'ajuster les plans de chasse en cours d'année si nécessaire et de vérifier les effets des prélèvements réalisés chaque année.

Au-delà d'apporter des données objectives aux commissions de plan de chasse (en France) et aux conseils cynégétiques (en Wallonie), un des intérêts de la mise en place d'indicateurs concernant les populations de grand gibier est d'amener les partenaires à travailler ensemble. Pour ce faire, différents outils sont mis en place pour suivre non seulement la faune mais aussi la flore. En effet, l'unique estimation de la densité d'animaux ne renseigne pas sur l'adéquation des populations avec la capacité d'accueil des milieux. *L'évolution des populations de gibier est ainsi évaluée par le suivi de bio-indicateurs : biométriques (poids des jeunes animaux, reproduction), variation des effectifs (indice kilométrique, écoute au brame) et impact sur la végétation (indice de pression sur la flore, dégâts).*

### Impact du gibier sur le milieu forestier

Avec l'augmentation de l'effectif des populations de gibier, les signes de présence du gibier se multiplient et des dommages sur certains peuplements forestiers tendent à se généraliser.

Même si l'appréciation à leur juste valeur de l'impact de ces dégâts reste difficile à estimer, les indicateurs de suivi de la flore servent d'outils pour identifier l'origine des dommages et diagnostiquer leurs impacts sur le développement des peuplements forestiers (rendement, composition). En effet, toutes les essences d'arbres ne sont pas sensibles de la même manière aux dégâts forestiers et les

périodes où les peuplements sont sensibles aux dégâts peuvent être très longues, le hêtre est ainsi sensible à l'écorçage par le cerf jusqu'à 30 ans.

Les **cervidés** vont être à l'origine de dégâts différents pour lesquels toutes les essences forestières n'auront pas la même appétence :

- **abroutissement** (fruitiers, érables, sapin et chênes atteints en premier)
- **écorçage** (frêne et épicéa atteints en premier)
- **frottis** (fruitiers, érables, frêne, mélèze et douglas atteints en premier)

L'impact du **sanglier** peut être très important, il consomme de grande quantité de fruits forestiers (glands, faines...) qui peuvent représenter la moitié de son alimentation si ces denrées sont en quantité suffisante. Dans certains cas, il arrive que la quasi-totalité d'une glandée soit réduite à néant. De plus, en fouillant les sols forestiers, le sanglier abîme et renverse les jeunes plants.

### Causes d'un déséquilibre forêt-gibier

La mise en œuvre de la mesure plan de chasse/de tir (en 1963 en France, en 1989 en Wallonie) et des règles conservatrices dans les prélèvements d'animaux figurent parmi les raisons avancées pour expliquer cette augmentation généralisée des populations de gibier.

Les autoroutes, les voies ferrées, le développement de l'urbanisation et l'installation de plus en plus systématique de clôtures entre la forêt et les cultures vont contrarier le déplacement des animaux. Ces différents obstacles à la circulation du gibier entraînent des concentrations accrues d'animaux.

#### PLAN DE CHASSE/DE TIR

Outil réglementaire de gestion de la faune sauvage déterminant sur un territoire de chasse le nombre d'animaux à prélever. Cet outil était à l'origine destiné au développement des populations de gibier qui étaient en déclin. Aujourd'hui, il est utilisé comme un outil de régulation des populations pour gérer l'abondance.

### Conséquences d'un déséquilibre forêt gibier sur la forêt

Une population d'ongulés trop abondante et donc en déséquilibre vis-à-vis du milieu qui l'accueille est source de nombreux dégâts aux peuplements et aux régénérations (natu-

## AGRAINAGE

L'agrainage c'est l'apport de maïs distribué aux sangliers, normalement, pour une dissuasion préventive contre les dégâts agricoles. Cette mesure s'est révélée efficace sur le terrain, mais des dérives de cette pratique ont conduit à un nourrissage artificiel et régulier (même en dehors des périodes de sensibilité des cultures), ne répondant plus du tout au principe de dissuasion.

*Il est recommandé aux communes forestières de faire en sorte que leur locataire de chasse leur demande un accord préalable avant tout agrainage.*



relles ou artificielles), éradiquant les essences les plus appétentes au détriment de la diversité spécifique et de la biodiversité. Cet état de fait nécessite l'engrillagement des parcelles à régénérer. Dans ce cas, ce fort déséquilibre sylvo-cynégétique compromet l'avenir et le strict maintien des forêts.

Les peuplements forestiers touchés sont majoritairement jeunes. Dans une forêt plus âgée, ce sont les semis ou le sous-étage qui peuvent être amenés à se raréfier en raison de la pression du gibier. Ainsi une forêt peut posséder de très beaux arbres mais avoir un avenir menacé à moyen ou long terme.

La difficulté de renouveler les peuplements arrivés à maturité peut conduire le forestier à ralentir le rythme des régénérations naturelles, à devoir protéger certaines parcelles par l'installation de clôtures coûteuses. Le milieu forestier se referme alors, se simplifie et l'impact du gibier se concentre sur les parcelles encore ouvertes.

Dans les cas extrêmes de déséquilibre forêt-

gibier, il devient impossible de renouveler les peuplements sans avoir recours à des protections artificielles individuelles ou à l'engrillagement des parcelles.

Le sanglier va être responsable du déracinement et de l'abrutissement de jeunes plants. L'arrachage d'un trop grand nombre de plants peut compromettre une plantation déjà bien installée.

Une consommation très importante de glands par le sanglier peut compromettre la régénération naturelle.

### Autres conséquences d'un déséquilibre forêt-gibier :

- Une augmentation des accidents de chasse et des collisions sur la route.
- Un risque sanitaire accru. Une recrudescence des épizooties (tuberculose bovine, maladie d'Aujeszky, et potentiellement peste porcine) peut ainsi être liée à l'évolution de nombre de sangliers.





## ÉTUDE COMPARATIVE LÉGISLATIVE FRANCE/BELGIQUE

### Entre la Wallonie et la France, il existe des points de rapprochement entre les législations en matière chasse.

Le droit de propriété est la base du droit de chasse; dans les deux pays, cela implique que les autorités publiques (tout autant que les propriétaires privés) sont libres de choisir les modalités d'exploitation du droit de chasse. La liberté contractuelle reste grande et peut se traduire lors de la rédaction du cahier des charges pour la location de la chasse en forêt communale.

Les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse, bien que présentant quelques similitudes, peuvent varier entre France et Wallonie. Toutefois, au vu des précisions dont peut faire preuve la législation de part et d'autre de la frontière et au vu des spécificités territoriales qui peuvent parfois s'appliquer (venant d'un conseil cynégétique par exemple), il est toujours préférable de consulter attentivement la législation référente avant d'établir tout comparatif territorial. La même prudence s'applique aux autres similitudes Wallonie/France telles que la destruction du gibier ou de nuisibles, la réglementation relative à la circulation en forêt ou encore le nourrissage.

Le plan de chasse est un instrument plus généralisé en France. En Wallonie, le plan de tir est uniquement obligatoire pour la chasse au cerf. Dans les Ardennes françaises et la Marne, cerf et chevreuil sont soumis à un plan de chasse quantitatif et qualitatif, tandis que le sanglier fait l'objet d'un plan de chasse partiel quantitatif.

Généralement c'est le locataire du droit de chasse qui se charge chaque année d'effectuer la demande de plan de chasse. En France comme en Wallonie, une commune peut réaliser le dépôt du plan de chasse, si cela est prévu dans le bail de location.

### Entre la Wallonie et la France, il existe aussi des spécificités propres à chaque législation.

En France, les associations communales de chasses agréées (ACCA) sont des associations constituées sur une ou plusieurs commune(s) et qui regroupent le droit de chasse des propriétés dont la superficie est inférieure à un certain seuil variant de 20 à 60 ha d'un seul tenant. En contrepartie, les propriétaires des parcelles peuvent, à leur convenance, adhérer à l'ACCA et chasser sur tout son territoire. Les Ardennes et la Marne ne sont pas des départements à ACCA obligatoires mais il y a eu des constitutions volontaires de quelques ACCA.

En Wallonie, des conseils cynégétiques peuvent être créés. Ils sont attachés à un espace territorial déterminé et regroupent les titulaires de droit de chasse à l'intérieur de cet espace. Ces associations comprennent également deux agriculteurs et deux propriétaires forestiers privés exploitant des terrains forestiers ou agricoles au sein même de l'espace territorial du conseil cynégétique. Des règles particulières leur sont applicables et ils peuvent de même adopter des règles contractuelles complémentaires que leurs membres sont tenus de respecter.

En France, un représentant des Communes forestières participe à la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS) et possède une voix délibérative. Cette commission est composée d'une vingtaine de membres dont un tiers de représentants des chasseurs et avec seulement pour les intérêts forestiers: un représentant des Communes forestières, un représentant de l'ONF, un représentant du Centre régional de la propriété forestière (CRPF) et un représentant du Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs des Ardennes. Au préalable, des représentants des Communes forestières participent aux comités techniques locaux (CTL) où sont définies les propositions d'attribution de cerf, chevreuil et sanglier. Ces comités sont généralement installés sur le territoire d'un groupement d'intérêt cynégétique.

Il existe une instance complémentaire entre les CTL et la CDCFS, les 5 sous-commissions de massif (Ardenne primaire, Sedanais, Crêtes préardennaises, Argonne et Champagne) où sont proposées les grandes lignes en matière de plan de chasse, ensuite débattues et validées en CDCFS.

En France, il est possible de créer des réserves de chasse et de faune sauvage.





## LEVIERS ET OUTILS À LA DISPOSITION DES COMMUNES ET CAS CONCRETS

Les élus ont la responsabilité de préserver et de valoriser leur patrimoine forestier, or un fort déséquilibre sylvo-cynégétique compromet l'avenir et le strict maintien des forêts.

La gestion d'une population de gibier dépasse le cadre de la forêt communale. Néanmoins, en tant que propriétaire forestier, gestionnaire de l'espace communal et

acteur de l'aménagement durable des territoires, les élus de communes forestières ont un rôle à jouer dans la gestion des populations de gibier. Les élus peuvent prendre des décisions visant à atteindre ou garantir un meilleur équilibre forêt-gibier.

Dans le cadre du régime forestier, chaque commune bénéficie de l'expertise cynégétique de l'ONF en France et du DNF en Wallonie, qui commence avec l'élaboration du document d'aménagement forestier.

Des leviers et outils à la disposition des communes sont détaillés ci-après.

### Les communes forestières et la chasse

L'exploitation du droit de chasse relève du domaine de compétences des collectivités propriétaires. La commune peut décider de louer la chasse en forêt communale à

*En France, le Réseau des Communes forestières tient à la disposition des élus un dossier concernant la location de la chasse en forêt communale qui comprend notamment un modèle exhaustif de cahier des charges. Ce dossier est également disponible en téléchargement libre sur le site internet de la Fédération nationale des Communes forestières : [www.fncofor.fr](http://www.fncofor.fr).*

l'amiable ou de procéder à une adjudication. Afin de définir les droits et devoirs des parties prenantes et d'avoir des garanties techniques et financières, toute commune est invitée à se doter d'un contrat de location complet.

En cas de problème d'équilibre forêt-gibier, il peut s'avérer utile d'engager une réflexion globale lors de la relocation des baux de chasse en prenant en compte le mode de location, les modes de chasse, la superficie des lots s'il y a lieu, le nombre de fusils et les jours de chasse.

Une commune peut réaliser la demande de plan de chasse, si cela est prévu dans les clauses de son cahier des charges. Dans ce cas, la commune recevra un plan de chasse légal et notifiera un plan de chasse délégué que le locataire sera tenu de respecter. Cette possibilité peut être intéressante en cas de densité excessive de cervidés par exemple. Dans le cas de dépôt par le locataire, il est vivement recommandé de prévoir dans les clauses que le bailleur devra donner son avis sur la demande de plan de chasse.

### Techniques et aménagements en forêt

La régulation des populations, notamment par la chasse, pour maintenir un équilibre entre les densités et la capacité d'accueil des habitats, est essentielle mais ne représente pas le seul moyen d'action.





La gestion des peuplements forestiers doit prendre en compte la gestion de la faune sauvage et de la chasse.

- L'absence de coupes diminue souvent les possibilités de gagnage ; à l'inverse, une sylviculture dynamique (éclaircies, régénération, travaux et cloisonnements) est la première et la meilleure garantie pour avoir une forêt accueillante pour la faune. Il est possible d'accroître la capacité d'accueil du milieu forestier et de permettre ainsi à une même population de gibier de causer moins de dégâts aux peuplements (et non pas de permettre l'accueil d'une plus grande population de gibier).

*Le choix des essences ne doit pas se faire en fonction de leur moindre appétence ou vulnérabilité face au gibier mais d'abord en accord avec la station forestière.*

- La mise en œuvre, de techniques sylvicoles améliorantes vis-à-vis de l'accueil de la faune sauvage :

- **Cloisonnements sylvicoles :** facilitant le travail lors des opérations sylvicoles, ils créent de nouvelles lisières qui induisent une augmentation de l'offre alimentaire facilement accessible (et facilitent le tir des chasseurs).
- **Éclaircies dynamiques :** en apportant de la lumière, elles entraînent l'installation d'une flore variée et diverse, renforçant l'offre alimentaire.
- **Gestion des trouées :** en ne replantant pas systématiquement toutes les trouées naturelles (chablis, mortalité), le forestier favorise la création de puits de nourriture et de zones refuge.
- **Maintien du taillis :** les jeunes taillis constituent des zones d'alimentation et des zones de refuge pour le gibier.
- **Entretien des bords de route et des sommières :** la fauche ou le gyrobroyage des bas-côtés de ces infrastructures permet d'améliorer sensiblement le milieu pour la faune.
- **Des prairies en forêt :** il est intéressant de favoriser ou de conserver des herbages naturels en forêt. La gestion forestière offrant différentes possibilités pour favoriser de tels herbages, il n'est pas nécessaire de créer des prairies artificielles.

- **Répartition de la régénération :** quand cela est possible, il est intéressant de chercher à répartir dans l'espace les parcelles en renouvellement, fortement attractives pour le gibier surtout quand elles sont isolées au sein de secteurs peu favorables.
- **Maintien d'arbres abîmés :** un même arbre pouvant être écorcé à plusieurs reprises, le maintien d'un certain nombre d'arbres abîmés par le cerf peut aider à limiter l'extension des taches de dégâts.
- **Création de zones de quiétude, de clairières, de points d'eau, de lisières.**

### Protection globale et individuelle

Le recours à l'engrillagement doit rester exceptionnel et ne constitue pas une fin en soi.

Les forestiers ont parfois recours aux protections individuelles pour protéger des essences très sensibles introduites par exemple en amélioration de la régénération naturelle existante.



## CAS CONCRET: LA CHASSE À LICENCE EN FORÊT COMMUNALE DE BÜTGENBACH (BELGIQUE)

La forêt communale de Bütgenbach, composée de 2.088 hectares, est située en Haute-Ardenne, région réputée pour ses conditions climatiques extrêmes avec une large dominante de peuplements forestiers résineux.

Entre les années 50 et 90, le taux de dégâts d'écorcement atteignait des records, (jusqu'à 100% par endroits). En 1993, la commune a alors demandé une évaluation des pertes économiques engendrées par ces dégâts. Les résultats de l'étude furent sans appel: sur 20 ans, les pertes ont été estimées à 70 €/ha/an alors que les revenus liés aux locations de chasse ne s'élevaient qu'à 30 à 35 €/ha/an.

A ces pertes économiques, il faut ajouter la perte biologique qui peut s'avérer désastreuse dans des cas de surpopulation de gibier aussi extrêmes, sans parler des risques de propagation de maladies. Dans cette forêt communale, il était devenu impossible d'envisager une quelconque régénération naturelle sans intervention drastique (pose de clôtures par exemple) et donc coûteuse.

Face à l'ampleur du problème, la commune a décidé de réagir et a demandé au DNF une augmentation drastique des taux de prélèvement imposés dans le plan de tir.

Des amendes sont venues sanctionner le non-respect de cette augmentation du plan de tir. La commune fut même amenée à demander au DNF de terminer lui-même les plans de tir non accomplis.

Afin de garantir un meilleur équilibre forêt-gibier sur le long terme, le principe de la chasse à licence est instauré en 1994 pour 2 lots et pour 6 ans. Ce principe est simple: offrir à des chasseurs la possibilité de chasser à l'affût durant 10 à 15 jours (en mai, août et octobre) soit par tirage au sort à des prix fixés à l'avance avec une priorité aux chasseurs locaux, soit par la vente annuelle de licences par soumission. Le chasseur paye alors une redevance de base de 125 à 225 € pour la licence en elle-même ainsi qu'une redevance supplémentaire pour chaque animal tué.

Les méthodes de chasse ont également évolué sur ces mêmes territoires en privilégiant grandement l'affût ainsi que la traque silencieuse. Ces méthodes de chasse ont permis d'atteindre un plus grand respect des animaux en réduisant fortement le nombre d'animaux blessés (de 6 à 8 balles tirées pour un animal tué en battue classique dans les chasses louées, les statistiques sont de 1,2 balles tirées/animal lors de traques silencieuses organisées dans le cadre de la chasse à licence). De plus, les traques silencieuses permettent de limiter les effets de panique sur les animaux chassés. La chasse est devenue incontestablement plus respectueuse du gibier ainsi que des autres utilisateurs de l'espace forestier.

La réduction des populations de gibier a permis d'atteindre l'équilibre tant souhaité par la commune entre forêt et grand gibier. Un équilibre qui s'est nettement marqué par:

- une régénération naturelle des essences de production
- le développement d'un sous-étage forestier riche et diversifié
- une diminution importante des dégâts de gibier sur les essences de production notamment grâce aux essences compagnes telles que le sorbier, bien plus attractives que les essences de production
- une augmentation visible de l'état de santé des animaux
- l'abandon presque total des mesures de protection des essences de production (clôtures, produits répulsifs, etc.)

D'un point de vue financier, la commune gagne moins d'argent « direct » que lorsque les chasses sont louées. Cependant, les coûts supportés par la commune pour la protection des essences de production ont très fortement diminué et la valeur des bois augmentera grâce à la diminution des dégâts.

Pour clôturer cet exemple, on citera une phrase d'un représentant de l'union des villes et communes de Rhénanie palatinat: « Avec une chasse en régie (ou chasse à licences), on ne peut pas gagner beaucoup d'argent, mais on épargne des dépenses », phrase qui pourrait être complétée par « et on favorise la biodiversité, la cohabitation entre les usagers ainsi qu'une meilleure éthique envers le gibier ».



En guise de conclusion, on peut dire que l'équilibre forêt-gibier est un point primordial de la gestion forestière et qu'il peut influencer profondément la forêt sur de nombreux aspects. Un déséquilibre impliquera automatiquement des pertes économiques liées à une perte de production ligneuse, une érosion sérieuse de la biodiversité ainsi que de nombreux freins à un accueil touristique qualitatif.

L'enjeu est donc de taille et il est important pour l'élu de prendre pleinement conscience de l'influence que pourront avoir ses décisions sur l'ensemble des fonctions de la forêt ainsi que sur ses différents utilisateurs.

## RND et les communes forestières Wallonnes

Dans le paysage forestier wallon, les territoires communaux représentent une importante part de la surface totale. C'est donc tout naturellement que RND accorde une grande importance dans l'accompagnement des élus décisionnaires. Dans ce cadre, nous sommes à votre écoute pour tout complément d'information ou conseil particulier.



### CET ARTICLE VOUS A PLUS ?

Vous souhaitez découvrir les autres thématiques développées par RND dans le cadre de ce projet Eurowood? Toutes ces fiches sont téléchargeables sur notre site internet [www.rnd.be](http://www.rnd.be). Vous pourrez également y trouver les mêmes thématiques déclinées en vidéo ou encore prendre contact avec nous pour passer commande gratuitement et recevoir votre exemplaire papier.



Les journées d'information et de partage d'expérience organisées dans le cadre du projet Eurowood IV furent riches d'enseignements.

### Contact:

#### RND asbl

Pierre Warzée - Tel : 061/29.30.75  
Rue de la Converserie, 44  
6870 Saint-Hubert



# Gros plan sur la Menuiserie

## Une entreprise dynamique

Une menuiserie pas comme les autres ! C'est le moins qu'on puisse affirmer avec Mathy by Bols, une société spécialisée dans la production de mobilier pour chambres à coucher pour enfants et dont la structure, entre artisanat et industrie, est probablement unique en Europe. Un mode de fonctionnement choisi par l'un des deux fondateurs de l'entreprise, aujourd'hui seul maître à bord : Jean-Marie Bols.

Portrait d'une entreprise étonnante au parcours inattendu.

### Un début prometteur... freiné par la malchance !

Tout commence il y a 25 ans, le long d'une petite route à Mariembourg, une entreprise en menuiserie voit le jour sous l'impulsion de Jules Mathy et Jean-Marie Bols. La croissance est immédiate et prometteuse puisque le seuil de rentabilité est déjà atteint au terme du deuxième exercice.

De nombreux types de meubles sont fabriqués : lits, commodes, étagères, armoires... réalisables dans de nombreuses finitions adaptées aux besoins de chaque client.



Pour Jean-Marie Bols, une main-d'œuvre abondante et qualifiée est indispensable pour assurer une production soutenue, qualitative et personnalisée.

Mais ce qui caractérise surtout les meubles de Mathy by Bols, c'est avant tout leur originalité que l'on doit aux designers qui travaillent en partenariat avec l'entreprise depuis ses débuts. Un rapide coup d'œil sur la production nous prouve que cette créativité est omniprésente dans chaque réalisation.

La troisième année, un incendie ravage la majeure partie des ateliers, ce qui freinera fortement le développement de la société et engendrera même des pertes jusqu'à ce que la situation se stabilise en 1996.

### 1997, un nouveau souffle

A partir de 1997, la croissance reprend même si les remboursements consécutifs au passif de l'entreprise sont encore très lourds à porter.

1999, une formidable opportunité s'offre à la menuiserie avec une importante commande de bancs scolaires. Grâce à elle, le personnel est doublé, l'atelier est modernisé et un second atelier, temporaire celui-là, est aménagé dans la foulée. Et tout cela sans engendrer de nouvelle dette !



Comme en atteste ce lit-cabane pour enfant, originalité et design sont toujours au rendez-vous.

L'arbre étagère, un meuble parfait pour une chambre d'enfant !



### Nouveaux marchés : développement et investissements

Une fois la situation financière redevenue saine, l'entreprise se lance alors à la conquête de nouveaux marchés et notamment dans l'exporta-

# rie Mathy by Bols s.a.

## entre artisanat et industrie

tion afin de diversifier l'origine géographique de la clientèle. En quelques années, l'exportation passe de 10 à 80 %.

S'ensuivent deux vagues d'investissements entre 2009 et 2012 qui permettent notamment à Mathy by Bols de restructurer ses ateliers, d'augmenter sa productivité, d'isoler ses bâtiments et d'installer une climatisation à même d'assurer un passage sans risque aux finitions en base aqueuse.

### Un ancrage local et une structure atypique pour résister aux crises

10 000 meubles produits chaque année ! Au vu de ces chiffres, on pourrait s'attendre à voir une chaîne d'assemblage automatisée où l'homme n'est plus qu'un contrôleur du bon déroulement du processus de fabrication.

Tout au contraire, Mathy by Bols est une véritable fourmilière humaine : 34 personnes y travaillent et les salaires représentent 47 % du chiffre d'affaires, preuve de l'importante valeur ajoutée de l'entreprise. Hautement qualifiée et d'origine locale, cette main-d'œuvre contribue

à assurer le rythme soutenu de la production, à répondre à des demandes spécifiques et à être à l'écoute des clients (6 000 références différentes suivant le modèle, les dimensions, la finition...)

Pour passer les caps difficiles liés à la conjoncture économique, Jean-Marie Bols mise aussi sur le côté atypique de l'entreprise : loin de l'artisanat mais tout aussi loin de l'industrie du meuble ! C'est en naviguant entre ces deux eaux, qu'il peut développer une gestion de production par « vagues », honorer un carnet de commandes bien fourni et échapper aux pièges de l'industrie lourde (endettement important, rentabilité plus difficile à atteindre, etc.).

### Bois et laque, autre combinaison gagnante de Mathy by Bols

98 % de la production de Mathy by Bols sont des meubles laqués, une finition qui a rencontré un franc succès depuis les débuts de l'entreprise.

Mais une nouvelle tendance a fait son apparition en 2012 et suscite un intérêt grandissant

des consommateurs depuis son adoption par l'entreprise : le laquage à l'eau. Tout en offrant une finition de même type que le laquage traditionnel, ce procédé laisse les dessins du bois visibles sous forme d'un léger relief. « C'est laqué mais on voit bien que c'est du bois », explique Jean-Marie Bols, « notre clientèle apprécie de plus en plus ce type de finition ».

Mathy by Bols travaille presque exclusivement du sapin blanc importé des pays scandinaves. L'entreprise a choisi ce bois dès ses débuts pour son aspect, sa couleur, sa facilité d'approvisionnement et sa disponibilité sur le marché. Occasionnellement, pour honorer des commandes spécifiques, certains meubles sont fabriqués en hêtre du pays. Une troisième essence, plus surprenante, est utilisée pour certains meubles, il s'agit du bouleau, importé des pays baltes sous forme de plaques de multiplex et que l'on découpe suivant les besoins. Cette technique particulière superpose, par collage, des feuilles de bois d'environ 1,5 mm d'épaisseur. On obtient alors des planches très résistantes mal-



Le laquage est plébiscité depuis toujours chez Mathy by Bols, sa variante à l'eau qui permet de conserver les dessins du bois est une technique de plus en plus appréciée des consommateurs.

La plupart des meubles massifs fabriqués dans l'entreprise sont en sapin blanc importé des pays scandinaves.





Chaque meuble est travaillé spécifiquement pour correspondre aux attentes du client.



gré leur finesse. Selon Jean-Marie Bols, c'est d'un excellent rapport qualité/prix, le bois de bouleau alliant à la fois une esthétique (la « fleur ») très appréciée des consommateurs et un coût raisonnable.

## Une entreprise tournée vers l'Eco Design et l'Eco Conception

Loin de se reposer sur ses acquis, Mathy by Bols poursuit sa démarche dynamique et prépare l'avenir. Pour commencer, une nouvelle vague d'investissement est planifiée pour 2013 – 2014 afin de réorganiser les collections existantes et en développer de nouvelles en commençant par de nouveaux produits mêlant bois et aluminium. Cette nouvelle collection se veut ancrée dans l'éco-conception en utilisant des matériaux 100 % recyclables avec une finition à la laque à l'eau.

Avec l'aide du designer David Enthoven, il s'agit de créer des meubles en bois dont l'ossature est en aluminium. Légers, vendus en kit donc faciles à transporter, aussi résistants que des meubles en bois massif donc durables, ces meubles offriront aussi un énorme avantage: leur système d'assemblage ne nécessitant aucune vis (des mécanismes internes à la structure en aluminium permettront de la verrouiller)!

Bref, un concept original et novateur qui marquera peut-être le début d'un nouveau secteur de marché porteur pour la menuiserie.

## En résumé

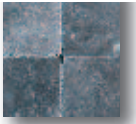
Au fil des ans, l'entreprise Mathy by Bols a su mettre en avant ses forces et pallier ses faiblesses afin de garantir une croissance modérée mais constante malgré des difficultés inattendues qui auraient pourtant pu mettre la société à terre. En se positionnant à mi-chemin entre artisanat et industrie, elle a assuré sa stabilité et sa pérennité à long terme. Pour finir, l'importance accordée au domaine de l'innovation lui promet un bel avenir et c'est tout ce que nous souhaitons à cette équipe dynamique. ■

### Contact:

**MATHY BY BOLS sa**  
Route de Roly, 26  
5660 Mariembourg - Belgique  
T : 0032 (0)60.31.30.30  
F : 0032 (0)60.31.30.29  
info@mathy-by-bols.be



Un peu partout dans les ateliers de Mathy by Bols, de nombreux ouvriers s'affairent à la fabrication des meubles.



# Faites impression avec du béton !

Les possibilités du béton sont impressionnantes tant elles sont nombreuses et variées. Nous vous avons déjà entretenus du béton dans un article précédent (voir les Infos de Valbois – 1<sup>er</sup> trimestre 2010). Plutôt général, cet article n'avait pas pour objectif de s'étendre sur certains produits intéressants. L'un d'entre eux, le béton imprimé, mérite pourtant que l'on s'y attarde.

## Technique + motif = Pochoir

La technique du béton imprimé est née dans les années 1950. Il n'y avait alors que très peu de motifs et de couleurs disponibles. La technique connut un véritable essor avec la création de «World of Concrete», la foire annuelle du béton, en 1975. Les motifs, mais surtout les couleurs, se sont alors diversifiés.

Le béton imprimé est alors vu comme une alternative peu coûteuse pour imiter certains aménagements tout en profitant des avantages du béton sur les surfaces imitées, comme par exemple la facilité d'entretien.

En 2003, la technique du pochoir apparaît en Belgique et concurrence le monopole de celle du moule. Ces deux techniques exigent de travailler sur du béton frais, limite qui est aujourd'hui balayée avec la toute nouvelle technique de l'aspersion (spray-on).

"Quand on décide de se lancer dans le béton imprimé en 2003, tous les acteurs du secteur utilisent des moules", nous confie Eddy



Eddy Paquay, responsable de production chez Lambert Frères.

Paquay, responsable de production chez Lambert Frères, "mais nous avons l'opportunité de présenter un nouveau procédé à base de pochoirs".

Il nous avouera un peu plus tard que ce choix a été motivé parce que "le distributeur des pochoirs était le même que celui des colorants" et que "commencer avec des moules coûte très cher si on désire d'entrée une gamme de formes riches et diversifiées".

Lambert Frères est alors devenue la première entreprise wallonne à utiliser le système Colourcoat et est toujours la seule actuellement.

## Bien plus qu'une simple impression...

Eddy Paquay nous explique alors comment se crée un béton imprimé. "On part toujours d'un béton armé de type "route", défini dans la norme d'application en classe de résistance C30/37 avec un rapport eau sur ciment (E/C) inférieur à 0,50, c'est-à-dire adapté pour une classe d'environnement EE3 (béton soumis au gel et contact avec la pluie). Ce béton contient un minimum de 350 kg de ciment par m<sup>3</sup>. Pour certaines applications, on part plutôt sur un béton EE4 (béton soumis au gel et agent de déverglaçage).

Eddy Paquay nous confie que, comme pour toute nouveauté, il a fallu un petit temps d'adaptation car "comme le colorant est un mortier sec qui s'hydrate au contact du béton frais sous-jacent, il faut constamment contrôler les conditions d'humidité. Celles du béton pour respecter le rapport E/C de la recette du béton de base, mais aussi les conditions météo qui influencent la vitesse de séchage. C'est pourquoi nous travaillons avec des recettes de béton contrôlées par le laborantin et également adaptées en fonction de la charge de trafic que subira la dalle".

Les matrices en carton paraffiné se posent en surface sur le béton frais et "comme le carton gonfle légèrement grâce à l'humidité du béton, le relief des joints est inégal ce qui



Aménagement du rond-point de la route de Wiltz à Bastogne, coulage du béton armé de la couche de base.

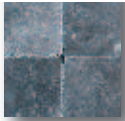
Pose d'un pochoir de type "Rustic Brick" (brique rustique).

Talochage de la seconde couche de finition du béton imprimé.

Retrait du pochoir.

Aspect final de la surface de type "Brick" (brique).





## détail technique



Moulage d'une surface en béton imprimé.



© Lambert Frères

Allée en béton imprimé avec une surface de type



donne un effet plus réaliste". On peut alors disperser le pigment sur le béton. "Il faut 3 kg de pigment par m<sup>2</sup> de surface traitée. Le mortier sec pigmenté a un ratio de 450 kg de ciment par m<sup>3</sup> plus la charge minérale, et est complété d'oxydes métalliques et de durcisseur (polymères).

Le pigment peut être répandu manuellement ou mécaniquement. Nous privilégions l'aspersion manuelle car elle est moins uniforme". Eddy Paquay note que "les meilleurs saupoudreurs sont souvent des fils de fermiers habitués à semer le grain". La pigmentation est réalisée en trois passes et un talochage (surfaçage) du béton est nécessaire entre chaque

pas. "Comme il faut talocher entre chaque passe, actuellement la surface utile de travail est limitée à 4-5 m de large car il n'est pas question de marcher sur le béton sous-jacent qui est encore plastique ! Cette limite est sensiblement la même que celle qui définit les espacements de traits de sciage de protection face au retrait du béton quand il sèche".

La méthode des pochoirs "est plus facile à mettre en œuvre que la méthode des moules qui nécessite un bon compactage du béton pour éviter le décollement de la couche d'usure". Une différence notable aussi est que la méthode des moules implique "une finition avec une résine de protection qui, en plus de son coût et de ses

contraintes d'application, apporte un aspect de glacis au béton coloré". À comparer à l'aspect mat de la méthode du pochoir si l'esthétique est un point important de votre choix.

Par contre, un avantage certain de la méthode des moules est que les éléments dessinés présentent également des effets de surface que ne permet pas la méthode du pochoir. À moins de recourir à des rouleaux de surfaçage qui impliquent un surcoût évident en main-d'œuvre.

Dernier critère de choix que nous envisageons avec Eddy Paquay : le coût. "Je n'aime pas parler de coût car il dépend vraiment du chantier. En terme de prix placé, le béton imprimé

Surface en béton imprimé par moule imitant le bois.



© www.blogsurlebeton.unblog.fr

Surface en béton imprimé par moule imitant un dallage de pierre naturelle en opus incertum.



© www.beton.imprimin.algerie.com

Rendu d'un pochoir de type avec rosace centrale (Cobble



© Lambert Frères





"Keystone" (pierre angulaire).



Détail d'une surface de type "Rustic brick" (brique rustique).



Carrefour aménagé avec un îlot en pierre naturelle et béton imprimé avec un rendu de type "Brick" (brique).



Entrée de propriété en béton imprimé avec une surface de type "European Fan" (éventail européen).

se situe entre un bon pavé en béton et la pierre naturelle. "Et comme cela reste un travail d'artisan l'impact de la main-d'œuvre est conséquent".

Notons que les phénomènes de retrait et de dilatation imposent de scier un trait dans l'épaisseur du béton tous les 4-5 m et que celui-ci doit souvent passer en travers du motif, quelle que soit la technique utilisée. C'est pourquoi Eddy Paquay "place de grands espoirs dans la nouvelle technique d'aspersion par compresseur (Spray-on system) où le pigment est mélangé à un solvant. Elle permet de travailler sur de plus grandes surfaces et même en rénovation de vieux bétons".



"Carryduff Cobble" (pavé de Carryduff) Rosette 1,65 m).



## Une solution à toutes vos envies !

Le béton imprimé permet donc de donner un aspect plus esthétique au béton pour un coût abordable. Pavés, briques, pierres naturelles, graviers, ardoise et même bois sont autant de surfaces qui peuvent être imitées à l'horizontale et... à la verticale. Il faut cependant garder en tête que le moindre coût de la technique a un prix : la répétition des motifs et une relative uniformité des tons qui ne peut rivaliser avec la diversité des matériaux véritables. ■

# La construction bois à l'honneur

**Le salon Batimoi s'est déroulé du 25 au 28 janvier avec un invité de marque pour cette 16<sup>e</sup> édition: le bois! Doté d'un environnement en ossature bois, le nouveau palais 6 du WEX a tout naturellement accueilli cette nouvelle thématique. Pour cette première et à la demande de Monsieur René Collin, Député provincial en charge des ressources naturelles, RND a organisé une conférence intitulée «bien construire avec le bois», un sujet qui a attiré plus d'une cinquantaine d'auditeurs. Pour celles et ceux qui n'ont pas eu la chance d'assister à cette conférence, voyons ensemble les moments forts de cette après-midi du 28 janvier.**

Depuis maintenant 40 ans, la Députation provinciale (province de Luxembourg) soutient activement le développement de la filière forêt-bois et du secteur de la pierre naturelles sur son territoire. C'est par le biais de l'association Valbois, devenue Ressources Naturelles Développement (RND), que l'institution provinciale concrétise

ces actions, non seulement sous l'angle économique, mais aussi environnemental et socio-récréatif. C'est dans cette longue tradition que s'inscrit cette conférence proposée à l'initiative de M. le Député René Collin, en charge de l'économie, du tourisme, de l'agriculture et des ressources naturelles. La province a réaffirmé à cette occasion sa volonté d'œuvrer tout particulièrement au développement de la construction bois. Ce secteur connaît un formidable essor dans la maison unifamiliale où l'on estime qu'entre 15 et 25% des nouvelles constructions et/ou rénovations sont aujourd'hui en bois. Il en va cependant tout autrement pour les responsables publics qui sont encore trop souvent frileux vis-à-vis de ce matériau. C'est pourquoi l'institution provinciale veut encourager les communes à oser des projets ambitieux en bois, telles des écoles, des habitations sociales, des crèches, etc. Ces constructions seraient autant de vitrines pour nos essences locales et pour le savoir-faire de nos entreprises. De parfaites illustrations du "produire local, consommer local" auquel la province est attachée.



M. le Député René Collin encourage les communes à oser des projets ambitieux en bois.

Le comptoir forestier de Marche-en-Famenne est une réalisation emblématique des années 90.

© Project Philippe SAMYN and PARTNERS, architects & engineers. Photo : Ch. BASTIN et J. EVRARD





PROVINCE DE  
LUXEMBOURG

# en province de Luxembourg

## Bien construire avec le bois

La conférence rassemblait trois intervenants: Benoît Reitz, un spécialiste français de la construction bois; Françoise Buyse, une architecte ayant fait du bois son matériau de pré-

dilection; et Dominique Maquet de la Menuiserie Maquet, une entreprise de construction bois située à Recogne, près de Libramont.

conductivité thermique, la capacité thermique) et deux critères dynamiques (l'effusivité, la diffusivité).



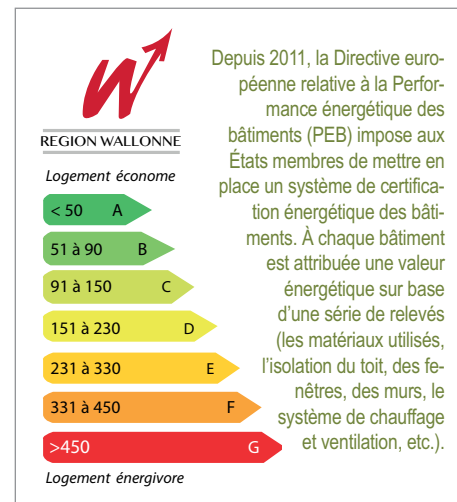
Benoît Reitz, un spécialiste français de la construction bois.

### Des atouts moins connus

Conférencier d'expérience de par les formations qu'il organise pour les architectes et les ingénieurs bois, Benoît Reitz s'est attaché à nous présenter des atouts moins connus du bois dans la construction. En effet, lorsque l'on évoque les points forts de ce matériau, c'est très souvent les mêmes arguments qui reviennent encore et encore: le stockage de CO<sub>2</sub> (en moyenne, un mètre cube de bois permet de stocker près d'une tonne de CO<sub>2</sub>), la résistance au feu (le bois conserve toutes ses propriétés même soumis à haute température, ce qui permet aux bâtiments de conserver leur stabilité en cas d'incendie), l'isolation acoustique, etc. Partant du principe que ces éléments sont acquis, explorons d'autres facettes de ce matériau qui a plus d'une corde à son arc!

Construire, c'est un investissement pour la vie! Avant de passer à l'acte, des choix doivent être posés. Ces choix se font sur base de différents critères. Si le prix a longtemps été le facteur de décision, la tendance actuelle est à l'économie d'énergie avec la construction de bâtiments basse consommation, voir passifs qui ne consomment pas plus de 10 kWh/m<sup>2</sup>/an là où les bâtiments antérieurs à 1975 consommaient 328 kWh/m<sup>2</sup>/an.

En matière d'économie d'énergie, on nous martèle l'importance d'avoir des appareils électriques de classe A+++! C'est oublier un peu vite que les principaux postes de consommation énergétique d'un ménage sont en premier lieu le chauffage, puis l'eau sanitaire. C'est donc sur la consommation des bâtiments qu'il faut travailler. C'est pourquoi il est primordial de porter une attention toute particulière aux performances des murs de votre habitation. Pour ce faire, quatre critères peuvent être retenus: deux critères statiques (la



### La conductivité thermique

Par « caractéristiques statiques » d'un mur, on entend connaître la façon dont se comporte la paroi. C'est tout d'abord la conductivité thermique. Chaque matériau a une valeur  $\lambda$  qui exprime sa capacité à transmettre la chaleur par conduction. L'objectif pour une bonne isolation est d'obtenir un  $\lambda$  avec la valeur la plus faible possible. Le bois est très performant sur ce point. Pour exemple, l'épicéa a une valeur de 0,12 contre une valeur de 1,75 pour le béton.

### La capacité thermique

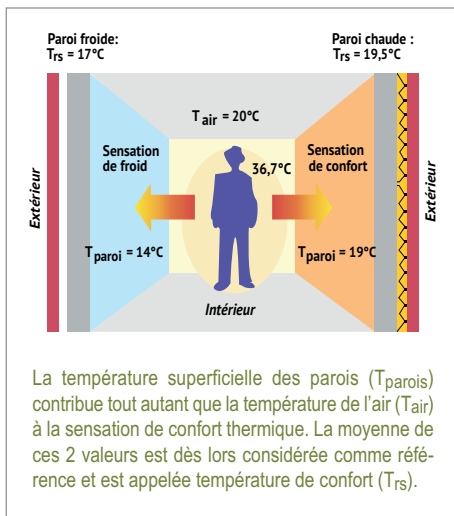
La capacité thermique exprime l'aptitude d'un matériau à stocker de la chaleur. Un matériau très lourd va plus facilement emmagasiner de la chaleur qu'un matériau léger. Le béton va donc a priori être meilleur que le bois en ce domaine. Mais en cas de longue période de chaleur, le béton n'a-t-il pas trop de capacité thermique? Nous y reviendrons ci-après.

Les « caractéristiques dynamiques » d'un mur, c'est-à-dire la vitesse à laquelle la paroi gère le flux thermique, doivent également être prises en compte.

### La filière forêt/bois luxembourgeoise en chiffres

La superficie forestière de la province de Luxembourg est de 231 650 hectares (soit 42,8 % du couvert forestier wallon), ce qui en fait la province la plus boisée de Wallonie et, de facto, de Belgique. Son taux de boisement est de 52,2 % du territoire provincial! Toujours à l'échelle de ce territoire, la production annuelle moyenne de bois est de 1,95 million de m<sup>3</sup> (soit 54,6 % de la production wallonne) dont 0,25 million de m<sup>3</sup> de feuillus (du chêne et du hêtre majoritairement) et 1,70 million de m<sup>3</sup> de résineux (essentiellement de l'épicéa). Le secteur de la transformation du bois est très puissant en province de Luxembourg. On dénombre environ 700 entreprises et professionnels, pour un total de 3 500 emplois salariés et indépendants. Parmi ces entreprises, le secteur construction est bien représenté. Le salon Batimoi était l'occasion de rappeler leur savoir-faire.





### L'effusivité

Première de ces caractéristiques, l'effusivité exprime la capacité d'un matériau à échanger de l'énergie thermique avec son environnement, autrement dit l'effusivité caractérise la sensation de chaud ou de froid que donne un matériau. Plus l'effusivité est élevée, plus le matériau absorbera de l'énergie sans se réchauffer de façon notable. Au contraire, plus elle est faible, plus le matériau se réchauffera rapidement. Le bois a une effusivité huit fois moindre que le béton armé, il se réchauffe donc huit fois plus rapidement que le béton ! Prenez un environnement à 19 °C, une chaise en métal y paraîtra plus froide qu'une chaise en bois. L'effusivité permet un confort à 19 °C dans une construction bois là où il faudrait 22 °C dans un bâtiment traditionnel pour atteindre ce même niveau de confort. Ces 3 °C

supplémentaires représentent 50 % de consommation supplémentaire. Ce caractère est rarement pris en compte lors des bilans énergétiques des bâtiments, il est pourtant primordial.

### La diffusivité

La diffusivité exprime l'aptitude d'un matériau à transmettre plus ou moins rapidement une variation de température. Plus la valeur de diffusivité thermique est faible, plus le front de chaleur mettra du temps à traverser l'épaisseur du matériau. Le bois s'avère redoutable sur ce point puisqu'il laisse passer la chaleur 2,5 fois moins vite que la brique.

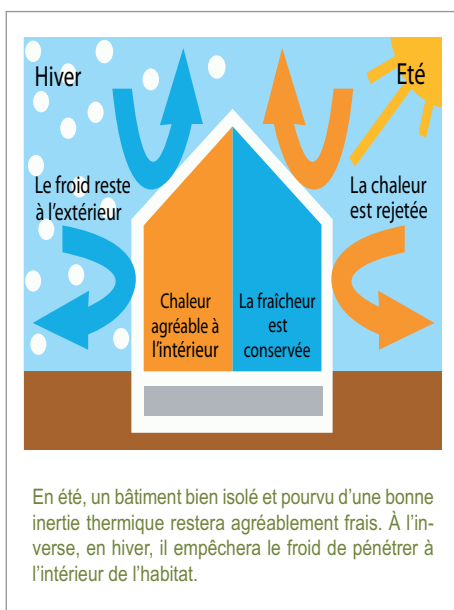
### L'inertie thermique

La diffusivité thermique et l'effusivité thermique déterminent l'inertie thermique, c'est-à-dire la résistance d'un matériau au changement de température. Revenons à présent sur la maison en béton qui stocke mieux la chaleur que la bâtisse en bois (capacité thermique). Ce que l'on attend d'une maison, c'est qu'elle soit fraîche lorsque la chaleur est importante à l'extérieur, et vice-versa. Dans le cas du bois, qui a une très "bonne" (valeur faible) diffusivité thermique, il transmettra la chaleur au bout d'un temps beaucoup plus long que le béton (valeur forte). Autrement dit, le béton laissera plus rapidement passer la chaleur ou les températures glaciales de l'extérieur au sein de votre logis, au risque qu'il y fasse trop chaud ou trop froid. Il faut donc une maison avec une bonne inertie thermique mais pas trop, La valeur idéale étant un décalage du transfert de chaleur de 12h afin d'équilibrer les températures

diurnes et nocturnes. Le bois joue ce rôle de tampon thermique puisqu'au sein d'une construction bois, on enregistre une variation de 2°C à l'intérieur pour une variation de 50°C à l'extérieur.

### La régulation de l'humidité

Outre ces caractéristiques, un autre facteur joue en faveur du matériau bois : sa capacité à réguler l'humidité de votre maison. Pour que l'être humain soit « bien dans sa peau », une humidité de 50% à 20°C est nécessaire. En dessous de ce niveau, les acariens se développent ; au-dessus on accroît les risques liés à l'ozone. À 50% d'humidité, pathogènes et allergènes nous nuisent beaucoup moins. Il n'est pas facile de conserver ce niveau de confort pour deux raisons majeures : les changements de saison influent sur l'humidité de l'air et les murs de votre habitation absorbent des quantités non négligeables d'eau (condensation due à la différence de température intérieure/extérieure, eau sanitaire, rejet par nos organismes, etc.). Cette humidité dans les murs pose d'ailleurs problème lorsque le bâtiment doit être chauffé puisqu'on estime que 30% de l'énergie dépensée sert uniquement à expurger les murs de leurs humidités. Le bois présente là un gros atout : du fait de sa structure composée de petits tubes, il permet de combler les déficits ou trop plein d'humidité. En hiver, l'air est très sec dehors et l'est d'autant plus à l'intérieur puisque nos maisons sont chauffées. Le taux d'humidité y descend donc vers les 20%. Dans pareille situation, le bois connaît une variation salvatrice de son hygrométrie ! En effet, en été, un m<sup>3</sup> de bois est intrinsèquement à 13% d'u-



La maison de pêche du Luxembourg à Habay-la-Neuve offre une atmosphère intérieure agréable grâce à ses murs en bois.



PROVINCE DE  
LUXEMBOURG



Dominique Maquet de la Menuiserie Maquet, une entreprise de construction bois située à Recogne, près de Libramont.



Françoise Buyse, une architecte ayant fait du bois son matériau de prédilection.

midité. En hiver, il descend à 8% ce qui génère un rejet d'humidité de 20 litres d'eau par m<sup>3</sup>. Bref, lorsque l'hygrométrie extérieure descend, le bois recherche l'équilibre et renvoie de l'humidité dans l'habitation, ce qui ramène l'air intérieur vers le niveau de confort. Ce facteur est loin d'être négligeable lorsque l'on sait que la qualité de l'air d'une maison influe sur le développement ou non d'asthme, un problème respiratoire dont on estime que 20 à 25% de la population sont sujets à risque.

## L'importance de l'étanchéité à l'air

Lors de sa présentation, Dominique Maquet insistera sur l'importance d'intégrer la notion d'étanchéité à l'air dans toutes les phases d'un projet de construction. Créer une maison basse-consommation implique de rendre le bâtiment le plus imperméable possible. Or, une

maison, et a fortiori ses hôtes, ont besoin de respirer! La bâtisse est donc mise sous assistance respiratoire via une ventilation mécanique contrôlée. Il s'agit de gérer les flux ce qui ne peut être opéré de façon efficiente que si aucune fuite d'air ne vient les perturber. Dans les maisons passives, l'ensemble des fuites d'air de l'habitat correspond à la taille d'un post-it! Cette performance n'est possible que si une attention toute particulière est apportée aux détails: isolation des murs, des gaines techniques, des châssis, etc. Un test d'étanchéité est nécessaire après chaque construction afin de s'assurer que les pertes d'air soient dans l'ordre du raisonnable.

## Le bois se voit... ou pas

Françoise Buyse a pour sa part présenté les nombreuses possibilités qu'offre le bois en matière de construction. Les nombreux sys-

tèmes constructifs (lamellé-collé, poteau-poutres, ossature, etc.) et les techniques de parements (bardages, bardages ajourés, bardages peints, etc.) permettent toutes les audaces et toutes les innovations. Vous souhaitez bénéficier des atouts du bois mais vous n'aimez pas son apparence? Des maisons bois existent tout autour de vous sans que vous ne puissiez deviner ce qui se cache derrière leurs briques de parement. Que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur, le bois peut être apparent ou non selon vos envies. ■



Afin d'avoir une étanchéité à l'air performante, une attention particulière doit être portée à l'isolation des châssis.



Le pavillon d'accueil du Parc Chlorophylle présente un bardage déposé en angle qui renforce la dynamique du bâtiment.

Découvrez les très  
nombreuses possibilités  
qu'offre le bois  
en construction  
grâce à notre collection  
**« Territoire et Bois »**

téléchargeable  
en ligne sur  
**www.rnd.be**  
(« publications »)

# Concours Woodcraft



## Une vitrine atypique pour la filière bois!

Savez-vous ce que signifie « Woodcraft » ? En jargon scout, ce mot désigne les constructions faites de bois et de corde. Tout un art ! C'est pour mettre à l'honneur ce style très particulier de construction bois que des jeunes de Marche-en-Famenne ont lancé un concours Woodcraft en 2009. L'événement a peu à peu pris de l'ampleur jusqu'à atteindre l'année dernière 1 000 visiteurs et une vingtaine d'équipes (douze personnes en moyenne) venues des quatre coins de la Belgique et même de France.

Lors de ce concours de construction bois, les concurrents sont répartis en trois catégories et « s'affrontent » dans une ambiance des plus conviviales. Ce concours est avant tout le partage d'un savoir-faire et d'un savoir-vivre ! Douze personnes mobilisées durant 72 heures sur un seul et même projet, c'est un microcosme de vie ! Il y a des joies, des pleurs, des découvertes, des rencontres, des échanges, bref des souvenirs impérissables qui enrichissent chaque participant.

Méconnu du grand public, cet art mérite d'être mis sous les feux des rampes. Les organisateurs ne sont pas à court d'idées pour partager avec le plus grand nombre cette passion qui les anime. Pour la 5<sup>e</sup> édition, qui se déroulera les 26, 27 et 28 avril, ils ambitionnent de créer un « Village du Bois » où le bois sous toutes ses formes serait mis à l'honneur.



### Comment participer au Concours Woodcraft ?

Dynamique et participatif sont sans doute les deux adjectifs qui conviennent le mieux au Woodcraft. Contribuer à l'événement, c'est la promesse d'échanges riches et variés avec les spectateurs et les participants du concours. D'autant qu'une foule d'animations sont prévues autour du concours en tant que tel (concert, animations spéciales enfants, Village du Bois, etc.) Chaque acteur de la filière bois y trouvera son compte !

Plusieurs possibilités s'offrent à vous pour participer de façon active à Woodcraft ! Tout d'abord, proposer une activité au sein du « Village du Bois ». Que vous soyez artiste ou artisan, menuisier ou élagueur, technicien forestier ou simple passionné, venez partager votre savoir et montrer votre savoir-faire au sein de ce village.

Autre façon de contribuer à l'événement et non des moindres : rejoindre une équipe du concours ! C'est là une occasion unique et ludique de démontrer votre habileté à travailler le bois, d'autant que les contraintes sont loin d'être évidentes ! Saurez-vous relever le défi ? Vous pouvez également vous offrir une visibilité en sponsorisant l'événement, une belle vitrine en perspective pour votre entreprise !

Enfin, même en simple visiteur, vous trouverez des idées et du talent au sein de Woodcraft ! Alors, entrepreneurs de la construction bois, soyez aussi au rendez-vous car, qui sait, peut-être y décèlerez-vous les menuisiers bâtisseurs de demain !



#### Contact :

Evan Laloux - 0477/175.405  
Evan.laloux@gmail.com

# NATURE

## Ethique



*Un concept unique en Belgique!*

Comme vous le savez, Nature Éthique est le seul mensuel laissant librement la parole à tous les utilisateurs de la nature. Notre combat de tous les jours est de prôner un dialogue permanent avec les instances et les personnes compétentes dans le but de favoriser la biodiversité et de protéger l'environnement. L'union fait la force! Nature Éthique, c'est aussi un lieu d'échanges d'idées et de dialogues. Approcher l'Éthique et rendre cette approche démocratique, accepter les différences, tels sont les objectifs de l'asbl Nature Ethique.

*Nature Ethique est l'organe d'information de nos membres affiliés.*

Que permet l'affiliation ?

D'abord de vous écouter. Quels que soient vos questionnements concernant des thèmes « Nature », nous nous efforçons de vous mettre en contact avec les personnes ou institutions qui peuvent vous éclairer.

Vous donner la possibilité de faire connaître votre point de vue. Que vous soyez spécialistes ou non, ou encore tout simplement amoureux de la nature, vous pouvez vous servir de notre magazine. En prenant contact avec nos responsables de l'édition vous pouvez faire paraître votre point de vue, vos suggestions dans nos colonnes. Notre institution se veut interactive et nous souhaitons provoquer le dialogue et même le choc des idées.

Seules nos publications commerciales et publicitaires sont payantes (voyez nos prix TVAC) A titre personnel vous pouvez même bénéficier gracieusement d'une annonce, chaque année. Mais un agenda est toujours à votre disposition et vos événements « Nature » sont gracieusement annoncés. Pour les réservations nous vous invitons à prendre contact avec les responsables du service édition.

Vous recevrez chaque mois (10 X l'an) notre organe d'informations qui vous permettra de suivre les actualités « Nature », les décisions officielles en la matière, les événements..... Accessoirement, ce magazine peut être vendu en librairie ou en d'autres lieux. Dans ce cas, le prix à l'unité est fixé à 5 euros TVA comprise.

Un affilié participe donc aux travaux de notre institution de manière active ou non ; il peut, en effet, tout simplement se tenir informé de l'évolution du secteur « Nature », terme qui selon nous, globalise tout ce qui relève de la nature au sens large. Par contre, s'il désire, en plus, participer à la gestion de nos institutions, il peut solliciter son entrée en qualité de membre effectif. Pour ce faire, il suffit de nous transmettre une lettre de motivation. Le membre effectif pourra, s'il le désire, devenir administrateur ou tout simplement prêter son concours dans l'exercice des tâches qui relèvent de nos activités.

**Pour une affiliation annuelle de 40€, nous vous proposons d'être affilié aux A.S.B.L.**

**Fondation Saint-Hubert et Nature Ethique et ainsi**

- recevoir le magazine Nature Ethique (organe d'informations de nos travaux)
- être informé sur nos activités
- être invité à y participer de près ou de loin

Pour plus d'infos, contactez nous :  
contact@fondation-saint-hubert.be  
Tél. 061.29.30.72.

Oui, je m'affilie aux A.S.B.L. Fondation Saint-Hubert et Nature Ethique pour un an ( 10 magazines, informations sur nos travaux, participation aux activités et une annonce gratuite dans le magazine ).  
J'effectue le **virement de 40 €** sur le compte de « Nature Éthique - rue de la Converserie, 44 6870 SAINT-HUBERT » **IBAN BE92.0004.1024.4423 BIC BPOTBEB1**

**Vos coordonnées** (obligatoires pour profiter de votre affiliation) :

M.       Mme       Mlle

Adresse (EN MAJUSCULES)

Code Postal - Localité (EN MAJUSCULES)

Tel. - GSM

E-mail (EN MAJUSCULES)

Date de votre inscription



Scierie et chantier de découpe feuillus et résineux de Wallonie

# Workshop Bois

## 2013

19 avril 2013 • Cercle de Wallonie à Namur

Éditeur responsable : Nadine Godet 44, rue de la Converserie - 6870 Saint-Hubert



Négociant en bois belge



Constructions et architectures



### RENCONTRES COMMERCIALES entre :

- Scieurs
- Exploitants forestiers
- Chantiers de découpes

**WALLONS**

**ET**

- Négociants
- Industries du meuble, du parquet, du panneau, de la paletterie et de la construction

**BELGES**

*Cet événement est fait pour vous!*

Pour vous y inscrire, contactez-nous : + 32 61 29 30 70 ou [j.deprez@rnd.be](mailto:j.deprez@rnd.be)

Une organisation de :



À l'initiative de :



Avec la coopération de :

